

## Le ColiMinder à la plage du lac Raymond de Val-Morin

# Une décision politique met un frein au projet de recherche

Dans la publication d'août, nous rapportions que le ColiMinder n'était plus utilisé à la municipalité de Val-Morin, après deux ans de calibration. Celui-ci, qui avait été installé dans le cadre d'un projet de recherche, a été retiré après une résolution municipale qui redirigeait le financement. Le *Journal* avait communiqué avec le directeur de la Municipalité, Pierre Delage, pour mieux comprendre la situation. Certaines informations qui nous avaient été communiquées se sont avérées vraisemblablement incomplètes après une discussion avec la chercheuse à la tête du projet, Sarah Dorner. Voici la réaction des chercheurs de Polytechnique.

L'arrêt du projet de recherche du ColiMinder à Val-Morin a, finalement, toutes les allures d'un cas où la politique met un frein au progrès scientifique. La Municipalité de Val-Morin occupait une place privilégiée, accueillant un appareil pionnier dans le monde de l'étude sur l'eau. En plus de contribuer à l'avancement de la science, la Municipalité profitait d'un nouvel outil pour évaluer la qualité de l'eau à la plage publique du lac

Raymond, un lieu de villégiature populaire de la région.

À la suite d'une entrevue téléphonique avec Sarah Dorner et Jean-Baptiste Burnet, il apparaît que certaines informations publiées dans l'édition du mois d'août sont fausses ou incomplètes. Sarah Dorner est professeure agrégée et titulaire d'une chaire de recherche à Polytechnique. Jean-Baptiste Burnet est quant à lui associé de recherche à Polytechnique

et a travaillé avec M<sup>me</sup> Dorner sur le projet de recherche autour du ColiMinder. L'article jetait le blâme sur l'équipe de chercheurs, alors qu'à la lumière de l'entrevue avec ceux-ci, il est devenu évident qu'une décision politique a mis un frein au projet de recherche.

### La question du financement

Un attrait particulièrement important du projet de recherche à Val-Morin est son modèle de financement. Avec



Sarah Dorner, professeure agrégée et titulaire d'une chaire de recherche à Polytechnique



Le ColiMinder

## À Prévost

# Aménager pour s'approprier

**Il est indéniable que, sur une dizaine d'années, l'état de la rivière du Nord s'est amélioré. Loin d'être dans un état optimal, il n'empêche que de nouvelles opportunités se présentent pour les municipalités et citoyens pour favoriser son utilisation. Le *Journal* a discuté avec Paul Germain, maire de Prévost sur les actions municipales qui peuvent être entreprises.**

Un aspect important dans la valorisation de la rivière du Nord comme ressource est de favoriser les activités à pratiquer sur celle-ci. Une réalité dont est conscient Paul Germain, maire de Prévost depuis bientôt un an: «Notre philosophie est que nous avons une rivière qui traverse notre municipalité qui est très peu utilisée, c'est une rivière un peu tabou». Il poursuit en expliquant que ce qui explique qu'elle n'est pas utilisée est son manque d'accès. En effet, le seul accès aménagé pour l'instant est très pentu et sans réelles places de stationnement.

M. Germain nous informe que le projet est d'abord une initiative de Piedmont, auquel Prévost s'est joint avec enthousiasme. «Le projet aura deux axes. Un axe sera de faire une étude de faisabilité d'un projet qui permettrait le canot et kayak entre les villes de Piedmont et Prévost. L'autre sera la prise d'échantillon d'eau pour s'assurer de la qualité de l'eau, et s'il y a des problèmes de qualité d'eau, d'identifier les sources du problème.

«Il y a 50-60 ans, Prévost était reconnue comme une ville où on faisait du ski, mais l'été les gens se

baignaient dans la rivière. On a complètement oublié ça. Je ne dis pas qu'on va faire de la baignade à court ou moyen terme, mais il y a moyen de pratiquer des activités nautiques». Avec des efforts continus, il est plausible de retourner à ce statut.

M. Germain espère aussi que les efforts de Prévost et Piedmont serviront d'exemples aux autres Municipalités sur la rivière. Lorsque interrogé sur le dialogue avec les autres Municipalités, M. Germain a dit avoir un très bon dialogue avec la mairesse de Piedmont. Toutefois, il considère avoir du travail à faire à Prévost avant d'entreprendre des discussions avec les autres Municipalités: «Avant de rencontrer mes collègues, il est question de faire le ménage dans notre cour. Tu fais le ménage dans ta cour, ensuite tu vas interpellé tes collègues».

La Ville de Prévost a prévu pour le printemps 2019 d'aménager deux nouveaux accès à la rivière, un sur la rue Leblanc et l'autre au coin de Sigouin et la 117. Ces accès serviront notamment de descentes pour permettre la mise à l'eau d'embarcation et de lieu pour la pêche urbaine. La Ville de Prévost est aussi dans le processus

de s'approprier le parc de la rivière du Nord, qui est actuellement géré par le Régie du Parc de la rivière du Nord.

Le maire de Prévost se dit ouvert, dans tous les dossiers à une collaboration avec les citoyens ou les entreprises privées pour l'organisation d'activités. Il prend comme exemple la place de la gare de Prévost, où la Ville a recruté un groupe de citoyens pour savoir ce qu'ils désirent avoir sur celle-ci. C'est le même principe pour la rivière du Nord, dans la mesure où l'aménagement d'accès à celle-ci est la première étape vers l'élaboration d'autres projets.

On peut ici prendre l'exemple du circuit de pêche urbaine à Saint-Jérôme, qui selon l'ancien président de la Fondation de l'eau, Ronald Raymond, génère d'importantes retombées pour la région. Selon lui, l'an passé seulement, 14 000 personnes ont pratiqué la pêche à Saint-Jérôme. L'attrait touristique du sport est indéniable. Dans le cas particulier de Saint-Jérôme, la difficulté initiale pour mettre en place le circuit de pêche était le manque d'accès à la rivière.

Pour Paul Germain, il est évident qu'il est nécessaire pour les citoyens de s'approprier la rivière. Les Municipalités peuvent activement contribuer à cela par des efforts d'aménagement et d'amélioration de la qualité de l'eau.

une petite contribution financière qui, nous explique Sarah Dorner, ne couvre pas le salaire d'un étudiant, le projet de recherche peut bénéficier d'un financement gouvernemental qui le double. Cela permet de financer non seulement le salaire d'un chercheur, mais aussi d'un associé de recherche et de couvrir les dépenses liées au projet.

Sarah Dorner, qui est directrice de sa chaire de recherche, nous explique que comme elle avait un étudiant prêt à travailler immédiatement, elle a décidé de financer immédiatement le projet de recherche, avant même d'avoir reçu les subventions du gouvernement et de Val-Morin. Ce n'est qu'au début officiel du projet que les fonds ont été débloqués pour financer le projet de recherche. Les chèques de la Municipalité ont effectivement été encaissés par l'équipe de Polytechnique, mais ceci était pour couvrir le travail déjà accompli.

### Chronologie d'un projet de recherche

L'histoire du projet de recherche dans la ville de Val-Morin a débuté alors que Guy Drouin, ancien maire de la Municipalité, a contacté Sarah Dorner. Il cherchait à obtenir des

données plus rapides sur la présence de bactéries E.Coli dans la rivière du Nord et le bassin du lac Raymond, afin de mieux comprendre les sources et les concentrations bactériennes et ultimement de gérer les autorisations d'accès à la plage publique. Ce qui est la spécialité de M<sup>me</sup> Dorner et l'objet même du ColiMinder. L'ancien maire était prêt à investir de l'argent de la Municipalité pour la réalisation du projet. M<sup>me</sup> Dorner nous explique qu'avec une contribution financière et en nature d'une Municipalité, le gouvernement fédéral vient doubler la subvention. Toutefois, «cela prend quelque chose de nouveau, d'innovant» ajoute-t-elle.

C'est ici qu'entre en jeu le ColiMinder: «Comme l'analyse se faisait sur la présence d'E.Coli j'avais intérêt à tester une nouvelle technologie», explique M<sup>me</sup> Dorner. Jean-Baptiste Burnet, post-doctorant à Polytechnique, s'est ajouté au projet, car il mène les recherches dans le volet de suivi en temps réel. L'intérêt du suivi en temps réel est qu'il permet à l'équipe de chercheur d'alimenter le modèle de données sur les E. Coli dans la rivière du Nord de manière quotidienne. En recueillant plus don-

